Le fait religieux dans le canon sociologique

Béatrice de Gasquet

▶ **To cite this version:**

Béatrice de Gasquet. Le fait religieux dans le canon sociologique. Sociologues en quête de religion, pp.83-96, 2018, 9782753572349. hal-02611381

HAL Id: hal-02611381
https://hal.science/hal-02611381

Submitted on 18 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le fait religieux dans le canon sociologique : une analyse des maquettes de licence dans les universités françaises

Béatrice de Gasquet

texte paru dans Céline Béraud, Bruno Duriez, Béatrice de Gasquet (ed.), Sociologues en quête de religion, *PUR, 2018, p. 83-96.*

À travers l'œuvre de « pères fondateurs » comme Durkheim et Weber[1], la religion occupe a priori une place de premier choix dans le « canon » de la sociologie. Mais au-delà de cet enseignement rituel, comment est-elle présentée aux étudiant-e-s qui découvrent la sociologie à l'université ? Tandis que l'enseignement du « fait religieux » a fait débat dans le secondaire depuis le rapport Debray en 2002, et alors que, concernant le supérieur, des synthèses ont été consacrées aux formations spécialisées sur le religieux, essentiellement (hors des établissements religieux) au niveau du master[2], l'objet est ici de s'intéresser au premier cycle universitaire – pour faire un parallèle avec la notion de *gender mainstreaming*, il s'agit de se demander en quoi la religion est intégrée à la sociologie *mainstream*.

Une licence de sociologie offre-t-elle, à des étudiant-e-s qui dans leur grande majorité ne se destinent pas à la recherche, des outils pour analyser les faits religieux ? Les équipes enseignantes présentent-elles les faits religieux comme un objet vivant de la discipline, ou comme en marge aujourd'hui des grandes problématiques de celle-ci ? Le questionnement porte ainsi à la fois sur les étudiant-e-s, mais aussi sur nos collègues : le religieux fait-il partie de la sociologie générale que tout-e enseignant-e chercheur-e est susceptible de pouvoir intégrer à son enseignement, au-delà de ses spécialisations personnelles ? L'hypothèse de départ que le colloque de l'AFSR avait pour objectif de tester était celle d'un enclavement du fait religieux dans la sociologie française, au niveau tant de la recherche (dominée sur cette thématique par un petit nombre de laboratoires spécialisés) que de l'enseignement (des collègues non spécialistes mentionnent en effet parfois des réticences à aborder cette thématique).

Rien n'oblige en effet à enseigner la sociologie des religions à l'université. Dans le contexte français, à l'encadrement ministériel des programmes scolaires dans le secondaire succède dans le supérieur la liberté académique, désormais souplement régulée par un « référentiel de compétences » national pour chaque diplôme.

Pour une tentative de rapide état des lieux, nous avons analysé ici les maquettes et brochures de trente-trois licences de sociologie (ou du parcours « sociologie » dans des licences de sciences sociales) dans les universités françaises publiques, telles du moins qu'elles étaient visibles en ligne fin 2013 pour l'année universitaire 2013-2014. Suivant les universités, les informations disponibles en ligne variaient toutefois fortement : au-delà de la « maquette », listant simplement les intitulés des cours et leur volume horaire, dix-huit universités indiquaient de plus un résumé pour les différents cours ; treize précisaient des éléments bibliographiques ; dix-sept précisaient le nom des enseignant-e-s. Du fait de la grande hétérogénéité des informations disponibles en ligne, et des décalages possibles entre affichage et pratique (cours gelés par manque de moyens, enseignant-e-s remplacés, résumés non mis à jour…), ce corpus présente des limites importantes. Il permet néanmoins un premier repérage de l'affichage des enseignements spécifiquement consacrés au religieux ; de manière plus approximative, il donne des indices de sa présence dans les autres enseignements de sociologie, indices que nous complétons ici par un rapide panorama de ce qu'il en est dans les principaux manuels d'introduction à la sociologie recommandés aux étudiant-e-s.

Des enseignements spécifiquement consacrés au fait religieux dans quatorze licences

À rebours de l'hypothèse de départ, la religion est loin d'être absente des cursus de sociologie. En 2013-2014, au moins quatorze des trente-trois licences de sociologie dénombrées en France proposaient un cours explicitement consacré à la sociologie ou à l'anthropologie des religions (voir tableau 1[3]), à quoi s'ajoutait au moins un cas – repéré grâce aux brochures de cours plus détaillées et indiqué ici en italiques – où le fait religieux semblait

[1]1 Danièle Hervieu-Léger, Jean-Paul Willaime, *Sociologies et religion ; approches classiques*, Paris, PUF, 2001.

[2] Françoise Curtit, Anne-Laure Zwilling, « L'enseignement en théologie et sciences des religions dans les établissements d'enseignement supérieur en France : ce que révèlent les programmes de formation », in Michel Deneken, Francis Messner (dir.), *La théologie à l'université : statut, programmes et évolutions*, Genève, Labor et Fides, 2009, p. 17-32.
En dehors des établissements religieux, des enseignements au niveau du master étaient proposés (en 2013-2014) à l'EPHE, à Aix-Marseille et l'IEP d'Aix (master « culture religion et société »), à Bordeaux 3 (master « religion et société » en philosophie), à Lyon 2 et 3 (master « sciences du religieux et de la laïcité »), à Paris 4 (master « histoire des faits religieux »), Strasbourg (master « histoire et science des religions »), et à l'Université d'Artois (master à distance « Sciences des religions et société - Étude des faits religieux »).

[3] Il n'y avait donc *pas* d'enseignement identifiable sur le religieux dans les licences de sociologie des universités suivantes : Bourgogne, Évry Val d'Essonne, Le Havre, Lille 3, Lumière Lyon 2, Paris-Est Marne-La-Vallée, Nice Sophia Antipolis, Paris Sorbonne, Paris Diderot, Paris-Dauphine, Poitiers, Rennes 2, Toulouse Le Mirail, Rouen, François Rabelais de Tours, Versailles-Saint-Quentin en Yvelines.

enseigné sous un autre intitulé[4]. Dans sept cas (soit une licence sur cinq) cet enseignement de sociologie ou d'anthropologie des religions était obligatoire.
La répartition géographique ne fait pas apparaître de logique évidente, en dehors de la spécificité de Strasbourg en la matière. Ces cours ne sont pas nécessairement assurés par des chercheur-e-s dont c'est la spécialité de recherche. Inversement, comme à Lyon 2, la présence d'un master sur ce thème (certes plutôt en histoire) n'a pas nécessairement d'effet sur la licence de sociologie. Il est impossible, au seul vu du corpus, de savoir quelles logiques préexistent à l'inclusion ou non d'un cours sur ce thème : demande des étudiant-e-s, maquette à remplir, « violon d'Ingres » d'un-e enseignant-e ne travaillant pas sur ce thème, inertie d'une maquette y compris lorsque l'enseignant-e ayant introduit l'enseignement est parti-e ?
On notera la grande variété des intitulés. Contre l'idée que le religieux serait plutôt la chasse gardée des anthropologues, les intitulés font majoritairement référence à la sociologie. De manière plus attendue, il s'agit dans 12 cas sur 14 d'un enseignement de spécialisation ou d'approfondissement, proposé en deuxième ou en troisième année de licence.

Tableau 1. Intitulés des enseignements de sociologie ou d'anthropologie des religions en licence de sociologie (2013-2014)

Université	**Intitulé de l'enseignement**
Bordeaux 2	Sociologie religieuse (L2, Charles-Henry Cuin, au choix avec deux autres enseignements)
Bretagne Occidentale (Brest)	Anthropologie du fait religieux (L1, Sergio Dalla Bernardina, obligatoire)
Caen Basse-Normandie	Sociologie des religions (L3, Sabrina Pastorelli, au choix)
Franche-Comté (Besançon)	Socio-anthropologie des religions (L1, Francis Farrugia, obligatoire)
Limoges	Sociologie de la religion (L2, obligatoire[5])
Lille 1	*Anthropologie du symbolique et du rite (L3, disponible dans le parcours « ethnologie » uniquement, dans lequel il semble obligatoire)*
Lorraine (Metz et Nancy)	Sociologie du fait religieux (L2, obligatoire, à Metz uniquement)
Montpellier 3	*Anthropologie sociale et culturelle (L2, Franck Labarbe, obligatoire) : d'après le résumé, consacré à l'anthropologie du fait religieux* *Sociologie des rituels et des représentations du pouvoir (L3, au choix)*
Nantes	Sociologie des religions (L2, obligatoire)
Paris 5	Religions afro-américaines (Erwan Dianteill, L3, au choix parmi neuf autres cours) *Philosophie politique (Yves-Charles Zarca, au choix parmi 5 lors de plusieurs semestres) est consacré d'après le résumé à « religion et société ».*
Paris 8	Sociologie des religions, Max Weber (L2, Charles Soulié, au choix parmi 4 cours pour l'UE « Questions de sociologie »)
Paris 10	Sociologie générale 2 : religion et société (L3, Shmuel Yves Trigano, obligatoire)
Picardie (Amiens)	Anthropologie du religieux (L2 ou L3, au choix)
Pierre Mendès-France (Grenoble)	Anthropologie des religions (Serge Dufoulon, en option tous les seconds semestres, « conseillé pour la première année ») Anthropologie de l'islam (Jamil Sayah ; cet enseignement apparaît dans la brochure mais pas dans la maquette)
Strasbourg	UE « Sociologie et Ethnologie du religieux » (L3, au choix parmi sept options), décomposée en plusieurs enseignements sur deux semestres : - Introduction à la sociologie des religions et de la laïcité (Mireille Diestchy et Claire Donnet), - Sociétés et pluralité religieuse (Anne-Sophie Lamine), - Anthropologie du sacré en Europe (Marion Grosshans) - Corps, rites, performances (Nicoletta Diasio) - Ethnologie des rituels (Salomé Deboos)

[4] Plus indirectement, à Aix-Marseille, « sociologie de la connaissance et de la culture » (Aix-Marseille, Alban Bouvier, L3, obligatoire) semblait d'après son résumé aborder le religieux à travers la notion de « croyances collectives.
[5] Ce cours avait disparu dans la maquette de 2014-2015.

Afin de mieux prendre la mesure relative de cette place de la religion, nous avons comparé rapidement ces enseignements à d'autres thématiques[6]. Sur le même corpus, nous avons comptabilisé la place des enseignements sur le genre ou les rapports sociaux de sexe ainsi que sur les migrations et les relations interethniques, en utilisant les résumés quand ils étaient présents, pour compléter l'information donnée par les intitulés. Pour comparaison, dix-neuf licences de sociologie proposent des enseignements sur le genre ou les rapports sociaux de sexe (le plus souvent en sociologie, dans un cas en histoire et dans un cas en psychologie), obligatoires dans neuf cas et optionnels dans dix cas ; dix-sept licences proposent un enseignement sur les migrations au sens large[7]. Présente dans quatorze licences, la sociologie ou l'anthropologie des religions n'est que légèrement moins représentée que ces deux autres champs (voir figure 1) ; comme le genre, elle est obligatoire dans une licence sur deux où elle est présente.

Figure 1. Présence et caractère obligatoire des enseignements sur la religion, le genre et les migrations dans les licences de sociologie en France (2013-2014)

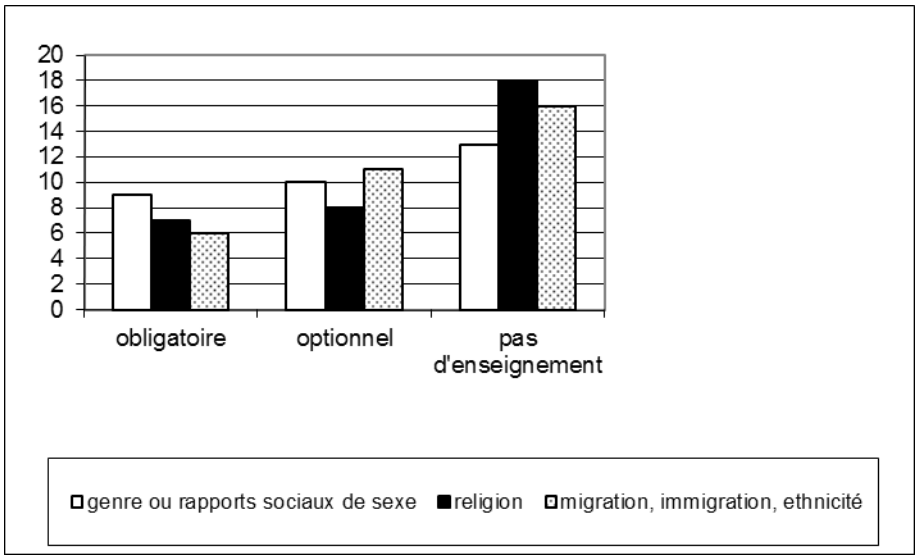

Quels contenus ?

Le caractère sommaire de notre corpus ne permet pas de se faire une idée des contenus de ces enseignements. Même si l'on dispose tout de même des résumés pour neuf des quatorze licences concernées, ces derniers sont souvent brefs et allusifs, et ne mentionnent pas toujours le nom de l'enseignant-e, anticipation sans doute de l'incertitude des plannings universitaires[8]. Les deux suivants permettent tout de même de repérer la présence de deux approches différentes, l'une qui considère la religion comme objet non spécifique, manière d'appréhender la théorie sociologique, l'autre la considérant (avec un accent sur le catholicisme) comme un champ à part, posant des problèmes spécifiques.

Sociologie générale 2 : Religion et société (Nanterre, L3, Shmuel Trigano)
L'un des premiers défis auxquels se soit confrontée la théorie sociologique fut de comprendre le phénomène religieux. Témoins et acteurs du passage de la société traditionnelle à la société moderne, les sociologues déployèrent toute la gamme de leurs méthodes en construisant la religion comme un objet sociologique et non plus théologique ni métaphysique. C'est à comprendre et analyser ce travail théorique, au fondement même de la discipline qu'est consacré ce cours *qui met l'accent sur le point de vue sociologique plus que sur les religions en tant que telles.*
Bibliographie :
Bourdieu P., « Genèse et structure du champ religieux », *Revue Française de Sociologie*, 1971, XII, pp. 295-334.
Durkheim É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Livre de poche Hachette.

[6] Voir aussi pour les thèses la démarche de Baptiste Coulmont et Olivier Martin dans ce volume.

[7] Nous avons retenu ici les intitulés contenant « migrations », « immigration » ou « ethnicité ». Nous en avons par ailleurs relevé deux autres avec des intitulés plus indirects, « question nationale et multiculturalisme » et « géographie des mobilités », non comptabilisés ici. Par ailleurs, exclue ici du corpus, on peut relever que la licence de sociologie de l'Université catholique d'Angers ne propose pas d'enseignement sur le fait religieux, mais propose un cours sur le genre (« questions de genre en psychologie », L2, optionnel) et un cours de « sociologie de l'immigration » (L2, obligatoire).

[8] Le tableau 1 fait apparaître que plusieurs de ces cours, à Caen, Montpellier ou Strasbourg, sont assurés par des doctorant-e-s.

Hervieu-Léger D., *La religion pour mémoire*, Paris, Le Cerf.
Trigano S., *Qu'est-ce que la religion ?*, Paris, Champs-Flammarion.
Turner V., *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, Paris, PUF.
Weber M., *Économie et Sociétés* (chap. 5), Paris, Poche-Pocket[9].

Sociologie des religions (Nantes, L2)
Spécificités et problèmes épistémologiques de la sociologie des religions. Approches théoriques fondamentales (Durkheim, Weber, Lenoir, Hervieu-Léger, Pelletier, etc.). Focalisation sur une question essentielle, par exemple : la laïcité, la sexualité, la mort, les représentations du sacré, les pratiques religieuses contemporaines en France, etc.[10]

La présence du religieux dans les licences de sociologie est par ailleurs peut-être sous-estimée par notre approche, puisque derrière un intitulé plus large c'est parfois le résumé qui permet de le repérer, comme ici :

Anthropologie sociale et culturelle (Montpellier 3, Franck Labarbe, L3)
Contenu du cours :
Problématique générale : Les anthropologues face au fait religieux : traiter de l'expérience et du langage dans le discours religieux
PARTIE 1 : Définir les notions de l'anthropologie des faits religieux.
PARTIE 2 : Analyse de monographies de référence.
Bibliographie indicative :
Rivière C., *Socio-anthropologie des religions*, 1997.
Obadia L., *L'anthropologie des religions*, 2007.
Taylor Ch., *La diversité de l'expérience religieuse aujourd'hui*, 2003.
Testart A., *Des dons et des dieux. Anthropologie religieuse et sociologie comparative*, 1993[11].

Le religieux hors cours spécialisés : des indices ténus
Au-delà des enseignements thématiques, le fait religieux est-il présenté aux étudiant-e-s comme un objet ordinaire de la sociologie ? Pour un premier regard panoramique, nous avons cherché systématiquement la racine « relig* » dans les paragraphes consacrés à la présentation de la discipline, que nous avons cherchés soit sur la page « licence de sociologie » dans le catalogue des formations de l'université, soit au début des brochures ou plaquettes de la licence quand celle-ci était accessible en ligne sous forme d'un fichier pdf téléchargeable. Il s'agit d'un matériau fort peu standardisé, dépendant entre autres de l'architecture et du mode d'administration du site de chaque université, et du degré d'implication de l'équipe enseignante dans la rédaction des supports de communication de la licence.
Nombre de ces présentations listent ainsi les différents champs de la sociologie, comme ici dans les premières phrases de la plaquette de la licence de sociologie de l'Université de Tours :
« La sociologie est une discipline scientifique qui vise à mieux comprendre la réalité sociale et sa complexité. Elle s'intéresse à tous les sujets où sont impliqués des êtres humains pris collectivement : *la famille, l'école, le travail, la religion, les modes de vie, la culture, le sport*[12]. »
La racine « relig » apparaît ainsi dans les paragraphes d'introduction de la sociologie de six brochures ou plaquettes, de huit si l'on regarde aussi les sites et non seulement les supports téléchargeables – ce qui sur trente-trois licences est relativement peu[13]. Dans l'exemple de Tours, l'inclusion de la religion est d'autant plus notable que cette licence ne propose pas par ailleurs d'enseignement ciblé sur le religieux.
Les phénomènes religieux peuvent apparaître plus incidemment, au fil des résumés ou des bibliographies. Quand une brochure détaillée est disponible sur le site, « relig » apparaît ainsi quelque part dans le document (c'est-à-dire pas forcément dans la présentation générale) dans quatorze cas sur dix-huit, bien souvent dans la bibliographie. Sur treize brochures avec bibliographies, quatre incluent les *Formes élémentaires de la vie religieuse*, six incluent *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*[14], y compris dans des bibliographies très restreintes comme dans l'exemple suivant :

[9] Brochure de Paris 10, 2013-2014, p. 26. C'est nous qui soulignons.
[10] Brochure de la L2 de sociologie de Nantes, 2013-2014. C'est nous qui soulignons.
[11] Livret de l'étudiant, licence de sociologie de Montpellier 3, niveau L2, année universitaire 2013-2014.
[12] Plaquette en quatre pages de la licence de sociologie de Tours, janvier 2014. C'est nous qui soulignons.
[13] On a également recherché systématiquement les racines suivantes dans les brochures : catho*, islam*, musul*, christiani*, chrét*, juif*, juiv*, juda*. Rares, elles se retrouvent essentiellement dans les résumés de cours déjà repérés par la racine relig* et ne sont pas détaillées ici.
[14] Par ailleurs, deux licences proposent un cours entier consacré à Weber, dont une propose aussi un cours sur Durkheim, cours dans lesquels on peut penser que l'analyse sociologique du fait religieux est abordée.

Sociologies classiques (Aix-Marseille, L1, Mohamed Nasser Dendani)
Bibliographie:
Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1895.
Émile Durkheim, *Le Suicide*, Paris, PUF, 1897.
Émile Durkheim, *De la Division du travail social*, Paris, PUF, Coll. Quadrige, 1986.
Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 4ème édition, 1960.
Karl Marx, Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Flammarion, 1998 [1848].
Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, Coll. Pocket, 1964.

Là où les résumés sont disponibles, ils permettent aussi de repérer la présence du religieux à titre secondaire dans d'autres cours proposés dans les licences de sociologie, notamment dans le cadre des « UE libres » en anthropologie, en philosophie, ou en histoire (où le religieux intervient souvent dans la contextualisation, comme dans l'exemple cité ci-dessous). Nous donnons ici pour conclure cette partie deux exemples de la manière dont les étudiant-e-s de sociologie peuvent incidemment rencontrer l'analyse des faits religieux :

Méthode d'analyse des textes en sciences humaines (Caen, L1, Dominique Legallois, au choix)
Ce cours propose d'analyser les notions de texte et de discours en sciences humaines. (...) Le cours magistral abordera plus précisément le discours du religieux et le discours sur le religieux, pour en dégager les spécificités. On travaillera sur différents types de textes, en particulier, pour le CM*, sur un corpus de prières écrites*.

Histoire de l'art : Les représentations du corps en art (Marne-la-Vallée, L2, Gabrielle Frija et Valérie Auclair, UE libre)
Dans l'art occidental, le corps a été un sujet de représentation constant et problématique. Nous étudierons un choix d'œuvres, de l'Antiquité à aujourd'hui, *placées dans le contexte scientifique, religieux, politique et esthétique de leur époque*. Nous verrons quels outils pratiques et conceptuels ont été élaborés pour figurer le corps.

Le religieux dans les manuels d'introduction à la sociologie : un peu plus, ou un peu moins, qu'un objet d'étude ?
De manière plus exploratoire encore, on peut clore ce panorama par l'examen des manuels d'introduction à la sociologie, en partant d'un recensement rapide et non exhaustif des manuels cités à plusieurs reprises dans les bibliographies des brochures de licence de sociologie. Nous avons pour cela procédé à une analyse du sommaire et de l'index de quelques-uns de ces ouvrages (tableau 2), complété par un rapide comptage des occurrences de la racine « relig » à l'aide d'outils de recherche en ligne quand ils étaient disponibles. Il ne s'agit pas ici d'attendre de l'exercice difficile et particulier qu'est le « manuel » de parfaites présentations de l'actualité de la recherche dans le domaine. Mais les manuels sont pris ici comme indicateur de la manière dont le fait religieux est intégré comme objet d'étude de la sociologie. Les pratiques religieuses et leur évolution font-elles partie des grandes données sociales et démographiques que tout manuel de sociologie se doit de décrire ? La sociologie des religions est-elle présentée uniquement dans le cadre d'un chapitre à part ou les concepts qui en sont issus sont-ils présents au détour de l'étude d'autres objets ?

Tableau 2. Le religieux dans quelques manuels d'introduction à la sociologie : un mythe fondateur ?

Manuel	**Présence visible du religieux dans le sommaire**	**Présence dans l'index thématique (nombre de renvois)**	**Occurrences de « relig* » en fonction du nombre de pages (en %)**
Céline Béraud et Baptiste Coulmont, *Les courants contemporains de la sociologie* (Puf, 2008)	2 sous-sections de niveau 3, « Exemple d'enquête empirique : le catholicisme français » (dans le chap. 1) et « La religion en mouvement » (dans le chap. 5) - 2 encadrés : encadré 11 « ce que les curés doivent regarder » et encadré 43 « individualisme et communalisation religieuse »	Pas d'index	*20%*
Jean-Michel Berthelot, *La construction de la sociologie* (Puf, 2008 ; 1ère éd. 1991)	Non	Pas d'index	*11%*

Jean-Michel Berthelot (dir.), *La sociologie française contemporaine* (Puf, 2000, Que sais-je)	Chapitre 18 La sociologie des religions en France (D. Hervieu-Léger)	Pas d'index	*9%*
Jean-Pierre Durand et Robert Weil (dir.), *Sociologie contemporaine* (Vigot, 2006 ; 1ère éd. 1989)	Chapitre 25 Sociologie religieuse (A. Rochefort-Turquin) + deux sous-sections dans le chap. sur Durkheim « sociologie de la religion et sociologie de la connaissance » et « Mauss et Durkheim : la religion, la société et la sociologie »	Laïcité (10) Religion (38), religion populaire (1), religion et vote (1), mouvements religieux (1) Rite (10), rites de passage (5), rites sociaux (1) Ritualisation, ritualisme (5) Rituels (3) Sécularisation (7)	-*
Gilles Ferréol et Jean-Pierre Noreck, *Introduction à la sociologie* (2010 ; 1ère éd. 1989)	Non	Sacré/profane (1) Religion (19) Ritualisme (1)	*21%*
Bernard Lahire, *À quoi sert la sociologie ?* (La Découverte, 2002)	Non	Pas d'index	*2%*
Louis Maurin, *Déchiffrer la société française* (La Découverte, 2009)	Non	Religion (1)	-*
Marc Montoussé et Gilles Renouard, *100 fiches pour comprendre la sociologie* (Bréal 2012 ; 1ère éd. 2006)	Fiche 31 « Rites et symboles » Fiche 85 « Les transformations du religieux »	Religion (1) Rites (1) Sacré (1) Sécularisation (1)	*18%*
Serge Paugam (dir.), *100 mots de la sociologie* (Puf, 2010)	Articles « croyances » (P. Mercklé) et « religion » (C. Béraud)	Pas d'index	*10%*
Philippe Riutort, *Précis de sociologie* (Puf, 2010 ; 1ère éd. 2004)	Chapitre 13 « La religion »	(Index des notions et non index thématique) Église (1), Théodicée (1)	*19%*
François de Singly, Christophe Giraud, Olivier Martin, (dir.), *Nouveau manuel de sociologie* (Armand Colin, 2013 ; 1ère éd. 2010)	Non	Pas d'index	*3%*

Lecture : dans le manuel de Béraud et Coulmont, l'outil de recherche plein texte d'Amazon fait apparaître qu'une occurrence des termes « religion[s] » ou « religieux/se(s) » est présente dans environ 20% des pages (hors bibliographie et index).
*L'outil de recherche n'est pas disponible.

Comme dans les brochures de licence, la religion est souvent mentionnée principalement à propos des « pères fondateurs » : le chapitre intitulé ainsi dans *Introduction à la sociologie* (et consacré à Comte, Marx, Durkheim, Tocqueville, Weber et Simmel) regroupe dix-sept des dix-neuf références à « religion » mentionnées dans l'index thématique. Dans *Sociologie contemporaine*, l'essentiel des références au religieux, en dehors du chapitre spécialisé, sont faites dans les parties d'histoire de la pensée, d'Auguste Comte à Gilbert Durand. La religion est globalement moins souvent mentionnée à propos d'auteurs contemporains, à l'exception de Bourdieu pour lequel l'exemple du champ religieux est assez systématiquement mobilisé quand il s'agit de définir la notion de champ. A contrario, les manuels faisant le moins de place à l'histoire de la pensée sociologique (notamment B. Lahire, L. Maurin, F. de Singly et alii) sont aussi ceux qui semblent parler le moins de religion.
En dehors de la présentation des classiques, la religion comme objet sociologique est présente essentiellement dans les manuels comprenant des chapitres consacrés aux sous-champs ou aux objets de la discipline (J.-M. Berthelot, J.-P Durand et R. Weil, P. Riutort), ainsi que dans les manuels de type « 100 mots/100 fiches » ; elle

l'est dans ce cas systématiquement. Les chapitres spécialisés sont de deux types. Le chapitre d'Agnès Rochefort-Turquin dans *Sociologie contemporaine* (non mis à jour depuis 1989) et celui de Danièle Hervieu-Léger dans *La sociologie française contemporaine* (2000), privilégient les débats théoriques contemporains par rapport à la fois aux classiques et aux données plus factuelles (surtout dans le second cas). Le second type de texte, tout en présentant les grandes notions (sécularisation notamment) est plus centré sur les données factuelles concernant les évolutions de la pratique religieuse. Le passage consacré à la pratique religieuse dans *Déchiffrer la société française*, ainsi que le chapitre sur la religion du *Précis de sociologie*, font la part belle aux données statistiques issues de l'INSEE, de l'INED, des instituts de sondage et même de l'annuaire statistique de l'Église. Ce dernier chapitre (de P. Riutort) présente aussi la particularité de relier des développements extensifs sur les « pères fondateurs » à des travaux plus récents et à des données factuelles. *100 fiches pour comprendre la sociologie* se contente dans la fiche sur le religieux d'évoquer la question de la baisse d'influence de l'Église catholique, et de manière fort lapidaire le « développement des fondamentalismes » (« il s'agit bien sûr de l'intégrisme musulman, mais aussi des intégrismes juif et catholique » p. 195), ou encore le renouveau religieux des « sectes et religions d'origine orientale ». Dans tous les cas, les références au catholicisme, et plus largement au christianisme, sont très largement dominantes, l'islam et le judaïsme étant évoqués par quelques références bibliographiques (Farhad Khosrokhavar et Gilles Kepel essentiellement) généralement peu intégrées au corps du texte, qu'ils irriguent plutôt moins que les travaux sur les « nouveaux mouvements religieux »

En dehors des sections consacrées aux classiques, ou des chapitres spécialisés, la religion est parfois mentionnée incidemment. Mais plutôt que d'être intégrée comme un objet parmi d'autres de la sociologie, c'est souvent comme une pensée « pré-sociologique ». On peut prendre pour exemple de la première tendance la citation suivante, extraite de la première page du Que Sais-Je ? de Jean-Michel Berthelot, à propos du social (p. 1) : « Sa définition est solidaire des formes de pensée par lesquelles les hommes ont cherché à rendre compte de leur existence commune : mythes, religions, philosophies, traités de morale en contiennent tous une présentation et une théorisation déterminées. » La religion est parfois opposée à la sociologie, comme dans le texte de Claude Grignon dans l'ouvrage dirigé par Bernard Lahire (p. 120) : « La sociologie est issue de l'esprit de libre examen qui s'épanouit au XVIII^e^ siècle, d'une critique de l'autorité qui vise aussi bien l'ordre social que les dogmes religieux et le pouvoir politique. » Pierre Mercklé, à l'article « croyance » de l'ouvrage de Serge Paugam, note d'ailleurs à ce propos (p. 58) : « Les croyances sont, par conséquent, pour la sociologie et l'anthropologie un peu plus que des objets d'études : elles sont en réalité aussi, pour elles, « une façon d'éprouver leur statut de science » [Pascal Sanchez, *Les croyances collectives*, PUF, 2009]. » Un peu plus, ou un peu moins ? On pourrait parfois se demander si la religion est forcément présentée dans les manuels comme un objet d'étude sociologique. Elle est ainsi exclue du social dans la citation suivante, extraite de l'introduction du chapitre « stratification et hiérarchies sociales » d'*Introduction à la sociologie* (p. 102) : « La pensée spéculative, depuis Platon jusqu'au XIX^e^ siècle (…) considéra[i]t la hiérarchie comme nécessaire à l'ordre social. Cette nécessité (…) tirait sa légitimité *de la religion, c'est-à-dire hors du social*[15]. »

Écho lointain d'une sociologie marxiste peut-être, dans le manuel de Jean-Pierre Durand et Robert Weil, les rares mentions incidentes de la religion hors des classiques ou du chapitre spécialisé l'associent au conservatisme social. Dans le chapitre sur la stratification sociale, un assez long passage étant consacré à détailler la manière dont les textes des grandes religions monothéistes pouvaient justifier les inégalités sociales, en s'appuyant sur un commentaire du sociologue polonais Stanislas Ossowski (p. 372). Elle apparaît aussi au chapitre sur la politique, lorsque, évoquant les travaux de Bertrand Badie, François-Xavier Merrien oppose schématiquement (p. 568-569) « chrétienté » où « le politique se dégage du religieux » et « sociétés islamiques » et du tiers-monde où les « résistances communautaires à tout changement social (…) trouvent dans les mouvements fondamentalistes islamiques leur débouché naturel ». Dans ce même manuel (le plus volumineux du corpus), la religion figure également dans la section consacrée à l'idéologie (p. 396), peu précisément opposée aux idéologies politiques :

« Parmi les grands types d'idéologie, on peut distinguer celles dont le rôle essentiel est celui de régulateur social (*mythes, religions, esprits de corps*, etc.) et celles qui se proposent, telles les idéologies politiques, « de désigner à grands traits le sens véritable des actions collectives, de dresser le modèle de la société légitime et de son organisation, d'indiquer simultanément les détenteurs légitimes de l'autorité, les fins que doit se proposer la communauté et les moyens d'y parvenir » (P. Ansart, 1977, 36)[16]. »

De telles mentions incidentes, à la rapidité certes inévitable dans des manuels souvent synthétiques, peuvent instiller une vision assez caricaturale de la religion comme « hors du social », associée à la tradition[17], voire à la réaction, quand elle n'est pas une concurrente, plus qu'un objet, du regard sociologique. De manière plus

---

[15] C'est nous qui soulignons.

[16] L'ouvrage cité est *Idéologies, conflits et pouvoir*, PUF. Cet extrait est repris dans un site à destination des lycéen-ne-s. Voir « Texte sur le changement social », *Les SES dans l'académie de Bordeaux*, mis en ligne en 2005 sur http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/spip.php?article220.

[17] Exemple parmi de nombreux autres, dans le Que Sais-je ? de Serge Paugam, à l'article « réflexivité », Sandrine Rui évoque « un monde où le savoir critique en permanence le savoir et où les formes de la vie traditionnelle (famille, religion…) perdent leur emprise. » (p. 21).

« intégrée », la religion peut être présentée sous l'angle de problèmes de méthodes qu'elle partage avec d'autres domaines, comme ici, toujours dans le texte de Claude Grignon (*À quoi sert la sociologie ?,* p. 122) dans un paragraphe général sur « la dérive édifiante » de la sociologie :
« À force de sympathiser avec les groupes qu'il étudie, le sociologue finit par partager leurs croyances, par reprendre à son compte les rationalisations que lui prodiguent les "théories indigènes". C'est ainsi que la sociologie des religions devient une sociologie religieuse, ou que la sociologie des cultures populaires cède à l'attraction du populisme. »
La manière plus banale d'intégrer le religieux à l'analyse sociologique est de la mentionner comme « variable » parmi d'autres dans une longue liste, sans d'ailleurs que son effet statistique propre soit réellement discuté. Elle figure ainsi traditionnellement dans la liste des « variables lourdes » en sociologie électorale (par ex : Dominique Colas dans J.-M. Berthelot, 2000, p. 214 ; Vincent Tiberj dans S. Paugam, p. 110). Dans le *Nouveau manuel de sociologie* la religion est mentionnée essentiellement à trois endroits : lorsqu'il s'agit d'évoquer les « objets les plus légitimes » de la sociologie (« la culture, le politique, la religion »), par opposition à la « vie ordinaire » privilégiée ici (p. 15) ; dans une fable de François Dubet sur les différents types de sociologues (p. 85)[18] ; et dans le chapitre sur les variables en sociologie (p. 32 et 35).
Plus substantiellement, une autre manière d'intégrer la religion est de l'inclure plus largement dans les « valeurs », quitte à ce que l'objet religion y soit un peu dissous. C'est notamment le cas dans le manuel de Gilles Ferréol et Jean-Pierre Noreck. Le chapitre « Culture et styles de vie », s'il mentionne en passant la religion[19] sans donner aucune information, par exemple, sur les pratiques religieuses, évoque en revanche pour illustrer la sociologie des « imaginaires quotidiens » de nombreux exemples liés à l'univers religieux : contrôle du sommeil dans les couvents (p. 180), rituels de deuil (p. 181), rôle de Vatican II dans le changement des valeurs (dans un extrait de Mendras cité p. 184).
Enfin, dans deux des manuels récents, la religion apparaît plus intégrée en tant qu'objet d'étude, en se glissant à plusieurs reprises autrement que par de telles notations rapides en dehors des chapitres spécialisés. C'est relativement attendu dans le cas du manuel de Céline Béraud et de Baptiste Coulmont, du fait de l'ancrage des auteurs dans la sociologie des religions. Huit des vingt-cinq références au religieux concernent le chapitre historique, les auteurs soulignant l'importance de la sociologie du catholicisme dans la période 1945-1965. Surtout, le chapitre final, « individu et modernité », fait une large place à l'œuvre de sociologues des religions (Danièle Hervieu-Léger, Yves Lambert et Jean-Paul Willaime sont évoqués aux côtés d'Anthony Giddens ou de Jean-François Lyotard), avec la particularité que leurs apports théoriques ne sont pas présentés comme portant spécifiquement sur la religion, mais comme de portée générale. La religion est également très présente dans le manuel de Philippe Riutort, professeur de classes préparatoires et spécialiste de sociologie de la communication : outre un chapitre sur la religion d'une trentaine de pages, qui renvoie en outre à des manuels de sociologie des religions, la religion est mentionnée une cinquantaine de fois dans l'ouvrage, comme instance de socialisation ou comme variable intervenant dans des tableaux statistiques. Le *Nouveau manuel de sociologie* interdit cependant de conclure à une attention aujourd'hui plus grande prêtée au religieux dans les manuels d'introduction à la sociologie ; le plus récent, il est l'un de ceux où elle est le moins présente.

Conclusion
La religion n'est pas un objet d'étude absent dans les licences de sociologie. Les étudiant-e-s sont susceptibles a minima de la rencontrer dans leur formation à travers l'étude des classiques, essentiellement Durkheim et Weber, parfois à propos de Bourdieu, et dans la liste des « variables » caractérisant l'appartenance sociale des individus. Dans un nombre conséquent de licences, elles et ils peuvent recevoir un enseignement spécialisé sur le sujet, ou se voir recommander des manuels d'introduction qui y consacrent un chapitre.
Ce repérage a permis d'identifier la présence d'enseignements spécialisés sur la sociologie ou l'anthropologie des religions indépendamment de la présence d'équipes de recherche travaillant sur cette thématique. Cela nuance l'idée d'un paysage de la sociologie des religions qui, construit à partir des centres de recherche[20] ou des thèses[21], paraît concentré sur peu de lieux (notamment Paris et Strasbourg). La contribution de Charles Soulié dans ce volume permet d'ailleurs de se rendre compte de la manière dont ces enseignements émergent à l'université, et dont ils sont reçus par les étudiant-e-s. Cet état des lieux sommaire serait enfin à compléter par des comparaisons dans le temps : par comparaison avec les enseignements sur le genre par exemple, ce

[18] L'auteur dessine ainsi un peu moqueusement la figure de l'un des sociologues de sa fable : « Après avoir soutenu une thèse d'anthropologie sur quelques rites religieux d'une ethnie du nord de la Thaïlande, il a publié un ouvrage remarqué sur les rhétoriques argumentatives des querelles de voisinage dans une banlieue pavillonnaire. » Si la phrase rattache le religieux à l'exotique, elle peut illustrer en même temps pour les étudiant-e-s que des ponts peuvent être faits avec d'autres phénomènes sociaux... mais sur un mode bien ironique.
[19] P. 174, en introduction à la section « Des pratiques différenciées » : « Les attitudes en matière de morale, d'éducation ou de religion ne sont pas similaires. »
[20] Voir les contributions de Bruno Duriez et de Pierre Lassave dans cet ouvrage.
[21] Voir la contribution de Baptiste Coulmont et d'Olivier Martin dans cet ouvrage.

panorama synchronique ne permet pas de savoir si les enseignements sur le religieux se développent ou au contraire déclinent dans les cursus de sociologie.